

Patrimoine culturel et développement durable en Afrique Centrale

PAFING Oumarou Emmanuel

Doctorant en sociologie à l'Université de Maroua

Tel : (+237) 680646633/ (+237) 698062643

Auteur correspondant : pafingoumarou@yahoo.fr/pafing5@gmail.com

Article soumis le 17/10/2023 et accepté le 15/12/2023

Réf : AUM10-0227

Résumé : L'Afrique Centrale dispose d'un patrimoine culturel très riche et varié. Cet héritage constitue le socle de son identité culturelle, un facteur de production du minimum vital et est surtout à la base du développement. Les perturbations climatiques, les mutations socioéconomiques et les crises sécuritaires ont des effets très négatifs sur ces legs ancestraux. Dans le cas de la présente étude, il est question de montrer comment le patrimoine matériel et immatériel intervient dans le développement durable et de mettre en exergue les facteurs qui y font obstacle. L'observation, l'exploitation des données issues des sources secondaires et les enquêtes menées auprès de quelques chefs traditionnels et des paysans et des acteurs de développement du Cameroun, du Tchad et de la Centrafrique entre 2021 et 2022 ont constitué la méthodologie utilisée pour conduire cette étude. Il en ressort que le patrimoine culturel est à la base du développement durable, mais les phénomènes climatiques extrêmes, les crises socioéconomiques et sécuritaires, la croissance démographique, la multiplication de projets de développement et d'investissement affectent sa légitimation et sa pérennisation. Elles le détruisent, le désacralisent et bloquent sa possibilité des subvenir aux besoins des générations actuelles tout en garantissant ceux des générations futures.

Mots clés : patrimoine culturel, changements environnementaux, développement durable, habitudes culturelles, Afrique centrale.

Abstract: Central Africa has a very rich and varied patrimony. This heritage constitutes the base of its cultural identity, a factor of production of the subsistence minimum, and is above all the basis of development. Climate disturbances, socio-economic changes and security crises have very negative effects on these ancestral legacies. In the case of this study, it is a question of showing how material and immaterial patrimony intervene in sustainable development and highlighting the factors that hinder it. The use of data from secondary sources and surveys conducted with a few development actors in Cameroon, Chad and the Central African Republic between 2021 and 2022 constituted the methodology used to

conduct this study. It shows that heritage is the basis of sustainable development, but extreme climatic phenomena, socio-economic and security crises, the population growth, the multiplication of development and investment projects affect their legitimization and sustainability. They destroy them, desacralize them and block their possibility of meeting the needs of current generations while guaranteeing those of future generations.

Keywords: *Cultural patrimony, environmental changes, sustainable development, cultural habits, Central Africa.*

Introduction

Le patrimoine culturel africain présente une richesse et une diversité extraordinaire, avec des écosystèmes à grande échelle, une architecture, des paysages culturels et des sites sacrés. Bien entretenu et mis en valeur, il participe à l'amélioration des conditions de vie sans enfreindre à la possibilité d'une vie future meilleure, donc au développement durable. Mais, depuis plus de trois décennies, l'Afrique centrale est marquée par des crises sécuritaires, économiques, environnementales et climatiques qui entraînent une instabilité sociale, contrecarrant toutes les actions devant permettre la viabilisation et la valorisation des legs ancestraux. L'explosion démographique, le modernisme, l'économie de marché, la multiplication de projets de développement, des investissements immobiliers et industriels participent à l'aliénation des terres et des symboles culturels, bref à la dénaturalisation du patrimoine culturel. Ce dernier ne cesse de subir des transformations qui affectent entre autres sa légitimation et sa pérennisation. En un mot, ces changements remettent profondément en question le système de perpétuation des savoirs ancestraux. Si plusieurs auteurs ont déjà mené des recherches sur le patrimoine culturel, il reste que très peu l'ont analysé sous l'angle des facteurs qui enfreignent à sa contribution au développement durable. Pourtant, il s'agit d'un tremplin assuré pour une croissance certaine. S'inscrivant dans la mouvance de l'intelligibilité de la mise en valeur des savoirs et des avoirs locaux dans le développement, cette réflexion repose sur les questions suivantes : comment le patrimoine culturel africain peut assurer le développement durable? Quel en sont les facteurs perturbateurs ? La démarche

méthodologique s'est appuyée sur l'exploitation des données secondaires issues des sources écrites (rapports, ouvrages, articles, journaux) et sur la collecte des informations empiriques de nature qualitative à l'aide d'entretiens entre 2021 et 2022 avec 40 personnes ressources constituées des chefs traditionnels ou coutumier, gardiens des valeurs culturelles, des paysans et des acteurs de développement du Cameroun, de la Centrafrique, et du Tchad. Ce texte est organisé autour de trois grands axes. Le premier fait un éclairage sémantique sur les termes patrimoine culturel, patrimoine culturel matériel, patrimoine culturel immatériel et développement durable. Le deuxième s'intéresse à la contribution du patrimoine culturel au développement durable et le dernier se focalise sur les facteurs qui détruisent le patrimoine culturel.

1. Éclairage sémantique

1.1. Patrimoine culturel

Le patrimoine est l'ensemble des biens qui appartiennent à une personne physique ou morale, inclus les droits et les actions s'y rapportant. Pour Babelon et Chastel (2012, p.11), « *le patrimoine, au sens où on l'entend aujourd'hui dans le langage officiel et dans l'usage commun, est une notion toute récente, qui couvre de façon nécessairement vague, tous les biens, tous les trésors du passé* ». On peut aussi dire de manière laconique qu'il est ce qui est hérité des générations antérieures, ou simplement, tout ce qui est à la jeune génération, qui n'est pas créé ou produit par elle mais qu'elle a reçu de ceux-là qui lui sont chers. Le patrimoine est assimilé à un ensemble de bien de toute nature ; digne d'intérêt, au cœur de multiples enjeux que chaque pays, chaque village et chaque groupe ethnique, doit rechercher pour s'affirmer sur les plans territorial, identitaire, politique ou économique. Ainsi parle-t-on aussi de patrimoine culturel.

On peut aussi simplement définir le patrimoine culturel comme tout ce qui est légué aux jeunes générations par celles qui sont

antérieures. C'est une ressource symbolique, étroitement liée à la question de la mémoire et de l'identité, qui se caractérise par sa durabilité et parfois sa transposabilité. Il contribue à procurer un sentiment d'identité et de continuité, établissant un lien entre le passé et, à travers le présent, le futur. Cet héritage a, dans la plupart des cas, une mission de prolongement des savoirs, savoir-faire et savoir-être d'un groupe social donné. Il peut être immatériel ou matériel.

1.2. Patrimoine culturel matériel

Pour Thorame-Basse (2022, para.4), « Le patrimoine dit « matériel » est surtout constitué des paysages construits, de l'architecture et de l'urbanisme, des sites archéologiques et géologiques, de certains aménagements de l'espace agricole ou forestier, d'objets d'art et mobilier, du patrimoine industriel (outils, instruments, machines, bâti, etc.). cependant il est aussi défini comme un ensemble de legs faits d'éléments physiques et d'objets concrets, malléables et palpables. Ils sont également faits des terres, de biens d'élevage. Les objets d'art et mobilier (outils, instruments, bâti, terres, habitat, des biens d'élevage et d'agriculture etc.), sont comptés dans ce registre de patrimoine. Ces biens matériels hérités des générations qui nous ont précédés sont des ressources non renouvelables, qu'il faut sauvegarder, économiser et valoriser. Le patrimoine matériel étant visible, rappelle le passé en interpellant les différents acteurs sociaux pour une projection dans le futur. En un mot, ce concept se revêt de l'intention de conserver le passé pour mieux vivre le présent sans détruire les chances d'assurer l'avenir. La notion de conservation est donc inhérente à celle de patrimoine culturel matériel mais aussi du patrimoine culturel immatériel.

1.3. Patrimoine immatériel

Le patrimoine immatériel peut revêtir différentes formes : chants, coutumes, danses, traditions gastronomiques, jeux, mythes, contes et légendes, petits métiers, témoignages, captation de techniques

et de savoir-faire, documents écrits et d'archives (dont audiovisuelles, les pratiques culturelles et culturelles, etc.).

Le patrimoine culturel immatériel comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel. Le patrimoine culturel immatériel est un facteur important. Il contribue à la cohésion sociale, stimulant un sentiment d'identité et de responsabilité qui aide les individus à se sentir partie d'une ou plusieurs communautés et de la société au sens large. Son importance réside aussi dans la richesse des connaissances et du savoir-faire qu'il transmet d'une génération à une autre. Cette transmission du savoir a une valeur sociale et économique pertinente pour le développement durable.

1.4. Développement durable

Ce concept est né à partir d'évènements précis tels que la stratégie mondiale de la nature (1980), le rapport Brundtland (1987) et la déclaration de Rio (1992). Alors que le développement durable fait référence à une idée aussi millénaire que « *la lutte de l'homme pour sa survie dans la nature, d'un usage prudent et modéré des ressources* » (Bartenstein, 2005, p.292), la définition la plus connue et utilisée aujourd'hui, date pourtant de 1987. Issue du rapport Brundtland, elle se formule ainsi : « *Le développement durable, c'est de s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures* ». Ce concept peut aussi simplement être entendu comme l'amélioration des conditions de vie des individus sans enfreindre la chance des générations futures de se prendre en charge et ceux qui dépendent d'eux. L'originalité du développement durable se situe dans la prise en compte du long terme à travers le concept de générations futures. Il repose donc sur les principes de l'équité sociale, l'efficacité économique et

l'intégrité écologique, qui sont en lien étroite avec la logique de transmission et de solidarité intergénérationnelle, et donc avec le patrimoine culturel.

2. Contribution du patrimoine culturel au développement durable

2.1. Apport du patrimoine culturel matériel au développement durable

2.1.1. L'agriculture et l'élevage paysan pour un développement durable

La plupart des pays d'Afrique centrale sont dominés par un climat soudano-sahélien chaud. Une bonne partie des terres semble aride et infertile pour la production agricole. Pourtant, des êtres humains y vivent et mènent jusque-là une vie saine. En fait,

depuis le peuplement de ces zones de savane, un « travail culturel » soumet les différents acteurs sociaux (les cadets et les aînés, les hommes et les femmes, les autorités et les notabilités, les descendants et leurs ancêtres) à l'effort permanent de réajustement, d'adaptation et de production des savoirs et des techniques nécessaires à l'aménagement de l'espace. Ici comme ailleurs, l'homme s'organise pour habiter le monde en trouvant des réponses aux sollicitations de son milieu naturel (Ela, 1999, 437).

La pratique du Sorgho repiqué (karal) dans la partie septentrionale du Cameroun en est une illustration. Il s'agit d'un type de sorgho produit en début de saison sèche sans pluie. « *Le Karal, c'est la magie ! Quelle est cette culture qui ne nécessite pas d'eau et qui produit plus que les cultures de la saison de pluies ?* », s'est exclamée ainsi une femme originaire du Sud Cameroun en présence de cette merveille, de ce mystère.

Le paysan éleveur pratique un élevage de prestige. Il ne vend son animal que pour un problème très sérieux et si et seulement s'il n'y a pas une autre alternative, un autre moyen de contournement. « *Pour nous, vendre un animal sans le remplacer c'est vider son*

cheptel, c'est compromettre l'avenir de la famille¹ ». Cette bonne volonté de conserver son cheptel ne saurait être autre chose qu'un souci permanent de sauvegarder le patrimoine, un souci permanent de garantir l'avenir ou simplement un développement à long terme.

Les populations vivant dans les montagnes ne sont pas tous descendus dans les plaines pour la pratique de l'agriculture. Jusqu'ici, on y trouve des peuples qui produisent à suffisance ce dont ils ont besoin pour leur autosubsistance tant dans le domaine agricole que pastoral. Les terrasses que les parents ont laissées en héritage aux enfants sont clôturées de haies vives. Cette bande d'arbres autour du champ constitue un brise-vent et le protège par la même occasion contre l'invasion d'herbivores et bien d'autres végétariens en divagation. Aussi, cet espace est le lieu où l'on garde les animaux en saison sèche. Cette pratique n'est autre chose que de l'agroforesterie qui est un mode d'exploitation des terres agricoles associant des arbres et des cultures ou de l'élevage afin d'obtenir des produits ou services utiles à l'homme, un moyen assuré pour le développement durable.

La restauration des terres est pour l'Africain un souci antique et permanent. L'amendement des sols par la fumure animale, la pratique de la jachère, la rotation des cultures, nos parents le pratiquaient déjà. *« Ce n'était pas à cause de la disponibilité de l'espace et encore moins pour le respect du mythe qu'un champ nouveau est très productif, mais parce que l'expérience leur a permis de se rendre compte qu'un champ laissé au repos pendant un certain nombre d'années retrouvait sa fertilité première² »*. Ils le pratiquaient pour s'adapter à l'infertilité du sol³. En faisant ainsi, ils garantissaient la longévité culturelle du sol et partant, facilitaient la permanence des espaces arborés. Bref, les paysans sont détenteurs d'une certaine « expertise », d'une expérience, des

¹ Entretien avec un paysan de Fianga au Tchad le 12 mars 2021

² Entretien avec un chef coutumier à Kaélé au Cameroun le 3 janvier 2022

³ Entretien avec un paysan à Alhamdou en Centrafrique le 15 novembre 2021

connaissances, d'un savoir qu'il est bien indispensable de capitaliser pour la réussite des actions ancrées dans leur vécu quotidien et donc, susceptibles d'une réelle viabilité. Grâce à ces actions qui consistent à « faire durer dans le temps » des valeurs, « le patrimoine rejoint les intentions du développement durable » (Nassima 2012, p.14). Les produits de ces activités rentrent dans la production artisanale dans tous les pays de la sous-région de l'Afrique centrale.

1.1.2. L'Artisanat traditionnel et le développement durable

En Afrique centrale, on trouve des paysans tisserands, agro-éleveurs et pêcheurs disposant d'un habitat simple et dépositaires d'une tradition riche en pratiques culturelles. Une observation minutieuse de ces savoir-faire paysans et un rapprochement à leurs conditions de vie actuelle soulèvent une interrogation pour qu'à partir de leur patrimoine, un nouvel élan d'espoir de survie se dessine.

Les différents groupes sociaux qu'on retrouve en Afrique centrale, pratiquaient la tannerie, la sculpture, le tissage et la forge pour s'offrir de quoi se vêtir, s'équiper d'objets d'ornement, d'ustensiles de cuisine et bien d'autres choses. En fait, ils tissent le coton pour produire le tissu. A l'aide d'herbes spéciales et adaptées, ils produisent des couvercles d'ustensiles, des coussins et bien d'autres objets d'art. Ils pratiquent la tannerie afin d'avoir du cuir pour remplir diverses fonctions exigeant cette matière. « L'une des innovations ces dernières années dans le domaine de l'artisanat dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, c'est justement le travail des cornes de bœufs, une filière nouvelle dont les produits sont assez originaux » (Wassouni, 2015, p.145). Le travail de forge leur fournit les outils dont ils ont besoin pour les travaux champêtres. Ils ne disposent d'aucune usine ou industrie qui nécessite une source d'énergie abondante pour faire tourner la machine. Ils ont toujours utilisé leur force propre, l'énergie humaine pour transformer et fabriquer l'article dont ils ont besoin. Ce savoir se transmet de génération en génération. Ils produisent pour

satisfaire les besoins des membres de leur communauté. Ce n'est qu'avec l'introduction du capitalisme et les besoins grandissant que la donne a changé. Ces artisans ne vivaient pas seulement de leur art. Ils étaient aussi des agro-éleveurs ; ce qui leur permettait de subvenir aux besoins vitaux de leur famille. Par la même occasion, cela limite le déboisement abusif aux forgerons et l'exploitation abusive des matières premières aux autres artisans. Il s'agit donc d'une consommation lente prolongeant la durée de vie des ressources et même leur renouvellement. C'est donc un artisanat qui garantit un développement futur.

S'ils ont produit jusqu'ici sans nuire à l'environnement, nous osons croire qu'il s'agissait d'un développement saint, qui n'occasionne aucune dégradation quelconque mais assure simplement la satisfaction du producteur et de ceux qui sont dans le besoin. Le paysan, ici, arrache à la terre des herbes et des arbres pour s'offrir et à ses semblables les outils nécessaires à leur épanouissement. Cet acteur du monde rural fait aussi souvent recours à la terre et aux résidus des produits animaux pour garantir l'équilibre matériel des gens de sa société et de tous ceux qui en solliciteraient. Cependant, l'on s'est rendu compte qu'il n'y avait pas une surexploitation de l'écosystème. Et par conséquent, on peut le dire sans risque de se tromper que le développement entrepris et mené par le paysan de l'Afrique centrale ne réduit pas la chance de développement aux générations futures, car il préconise la sauvegarde des ressources et surtout de la terre qui est si chère à tout acteur du monde rural.

2.1.2. La terre du paysan africain : fondement du développement durable

La terre pour le paysan est ce qui lui est de plus cher. C'est une source inaliénable dont la circulation « obéit d'abord à la logique de préservation de l'espace pour l'unité de production. Cette préservation spatiale se matérialise par des règles d'appropriation des terres qui peuvent se ramener généralement à trois : le débroussage, le don, l'héritage » (Motaze, 1990,

p.132). Elle ne peut être achetée car ne pouvant être vendue. Les parents la donnent en héritage à leurs progénitures, ou bien de leur vivant, ils cèdent une partie comme cadeau de mariage à celui qui vient de faire partie des pères de famille.

Les uns comme les autres tirent toutes leurs ressources de la terre. Qu'il s'agisse de celles qui contribuent à l'autoconsommation que de celles qui leur produiront un peu d'économie. Ils labourent la terre. Elle leur sert aussi de lieu de pratique d'élevage par excellence. Dans les plaines du Mayo-Danay et du Logone et Chari, parties des terres camerounaises arrosées par le fleuve Logone qui se jette dans le Lac Tchad, en plus de la pratique de l'agriculture et d'élevage, les paysans vaquent à la pêche.

C'est également dans la terre que se reposent, selon eux, leurs aïeux disparus. Régulièrement, ils leurs offrent des sacrifices en rémission des fautes culturelles commises (incestes, idolâtrie, non-respect des interdits culturels, violation des règles initiatiques etc.) ou encore pour implorer d'eux des choses qu'ils désirent (la pluie, la bonne récolte, la protection du village contre des épidémies etc.). Ces prières et rites sacrificiels ont au fond la promotion de la paix, la liberté et le bien-être de toute la communauté. Ainsi, il s'agit de résoudre les problèmes actuels pour préparer un avenir meilleur.

Dans la plupart des groupes sociaux de la zone d'étude, sont rencontrées des zones protégées, dites lieu de culte et de rite traditionnel qui ne sont qu'une forme des zones protégées actuelles notamment les parcs, les forêts communautaires etc. A côté de ce patrimoine matériel, le patrimoine immatériel joue aussi un rôle capital dans le développement durable.

2.2. Le rôle joué par le patrimoine immatériel

2.2.1. L'école initiatique : structuration d'une identité et module de formation pour un développement durable

Chaque groupe ethnique est doté et caractérisé par une tradition qui est rendue possible et plausible par les rites traditionnels. Ces

derniers s'apprennent et s'exécutent dans des cadres bien définis et pendant une période propice très bien déterminée. Il s'agit de l'école traditionnelle ou initiatique.

L'initiation dans certains groupes ethniques, en Afrique centrale, n'est réservée qu'aux jeunes de sexe masculin. Il ne s'agit pas d'un choix arbitraire, mais il trouve sa raison dans le fait que le garçon est le futur chef de famille sur qui reposera le destin de celle-ci. Ces rites auxquels est soumis le garçon constituent une véritable école pour la vie. Pendant une période qui peut durer d'un à trois mois, les jeunes gens se mesurent à plusieurs obstacles et dans différents domaines. En général, ces écoles ont un même fondement et les mêmes objectifs : former, préparer les jeunes pour une intégration harmonieuse dans la vie active surtout au sens traditionnel du terme. Les jeunes sont entraînés à l'endurance. Ils supportent aisément la souffrance : la faim, la soif. Bref ils sont préparés pour mieux affronter les aléas environnementaux et climatiques. Il faut tout de même retenir que ces centres non formels prônent le respect du droit d'aînesse qui reste et demeure le moyen de transmission des savoirs ancestraux, voire des cultures traditionnelles africaines.

2.2.2. Le Droit d'aînesse : garant et vecteur de la pérennisation de la culture

Les sociétés africaines ont abandonné entre les mains des aînés des familles des responsabilités lourdes transcendant parfois le rôle des parents. Cette inclination trouve son sens dans le fait que, logiquement, les parents doivent quitter la terre avant les enfants, il faut préparer les premiers nés à la sauvegarde des legs ancestraux (matériels et immatériels). Situés entre les vieilles et les jeunes générations, les aînés sont entraînés et moulés selon les logiques traditionnelles, dans la gestion des biens et la valorisation des symboles du groupe social. De manière informelle, ils sont initiés à la pratique des responsabilités des parents. Par exemple, lorsque le père s'affaiblit sous le poids de l'âge, le parc de bétail est transféré chez l'aîné pour qu'il s'habitue aux pratiques et à la

sauvegarde du troupeau qui exige un plus grand soin. Aussi, une sœur, quel que soit son rang dans la famille, qui a des problèmes conjugaux se réfugie chez le grand frère qui assume toute la responsabilité d'arranger le litige. « Pour les décisions engageant la vie de la famille, on attend toujours leur approbation avant d'agir⁴ ». L'aîné est régulièrement envoyé chez les autres membres ou les amis de la famille situés dans d'autres villes ou villages afin de créer un rapprochement avec ceux-ci. Les cadets sont contraints de leur faire allégeance, de se soumettre à eux et de respecter toutes leurs prescriptions. Un jeune de Léré nous l'a si bien déclaré « je suis ce que je suis aujourd'hui grâce à mon grand frère qui a su me transmettre les valeurs morales de notre communauté. De gré comme de force je me suis soumis à ses prescriptions. Chez nous, on ne discute pas les avis du grand frère⁵ ». Cette éducation conditionne chacun à remplir aisément sa tâche à la disparition des parents. Il s'agit là d'une opportunité doublée d'un devoir, celui d'assurer la garantie et la transmission des savoirs propres du groupe social, mais surtout la protection de biens pour une pérennisation certaine. Ainsi, ils sont garants de la promotion du bien être des générations futures. Du respect du droit d'aînesse est née la loi de la dynastie royale. Le fils aîné hérite du trône de son père et veille à la sauvegarde de la tradition selon les règles coutumières qu'il a apprises auprès du père. Cette pratique rend compte de la sauvegarde et de la perpétuation des symboles traditionnels et même des biens matériels. C'est dans les concessions que s'observe les premiers signes du respect du droit d'aînesse.

2.2.3. La concession du paysan de l'Afrique centrale : socle de la cohésion sociale et vecteur du développement durable

Le paysan de l'Afrique centrale construit des cases pour s'abriter. Pour certains, ce sont des cases en toits de pailles et pour d'autres, des cases obus, sans toit comme chez le paysan Mougoun. Ces

⁴ Entretien avec un chef traditionnel à Léré au Tchad, le 16 avril 2022

⁵ Entretien avec un jeune de Léré le 15 mai 2022

cases, ayant dans la plupart des cas, des dimensions réduites, ne nécessitent pas assez d'espace et n'exigent pas beaucoup de l'environnement. Un peu de boue, de piquets de bois et de paille suffisent pour faire l'affaire.

L'habitat du paysan, quoique ne pouvant plus être construit selon le même modèle, devrait cependant être sauvegardé comme tel. Les concessions (figure 1) d'une même tribu ou famille sont côte à côte. C'est un modèle concentrique d'habitat qui regroupe tout le monde, toute la famille élargie. Derrière ces types de construction, se cache l'idée d'une assurance de la paix. Au moindre pépin, toute la famille est là pour vous offrir le secours qu'il faut. De même, le partager ensemble un plat de couscous est un véritable outil de garantie du vivre ensemble. Plus loin encore, c'est toute personne du quartier qui connaît le pelage des chèvres, moutons ou bœufs de son prochain. Rien n'échappe à personne. De ce fait, les cas de petits vols sont réduits entre les membres d'une même communauté. Cette cohésion sociale, cette paix et la protection communautaire des biens sont des atouts de développement certain. L'existence du grenier dans presque toutes les concessions est un fait remarquable.

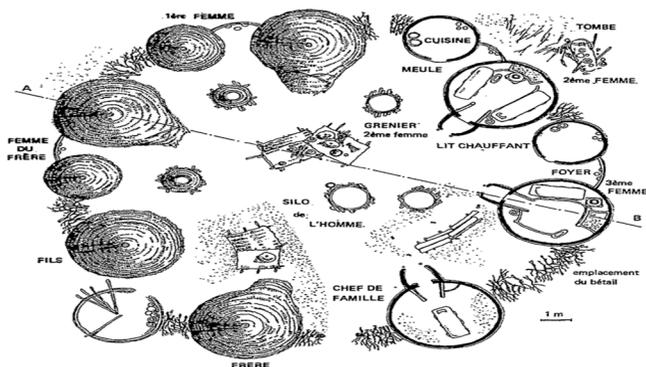


Figure 1 : Plan de construction d'une concession

Source : Seignobos Christian, 1977

2.2.4. La civilisation du grenier

La fête des récoltes marque d'un point d'honneur les célébrations dans la plupart des villages de l'Afrique centrale. Elle se célèbre après les récoltes. Chez les Toupouri, elle est appelée « *féo kagué* » (la fête du coq) et chez les Moundang du Tchad et du Cameroun « *fii mundang* » (la fête du Moundang). L'objectif premier de cette fête de fin de récolte est de dire merci aux dieux et d'implorer leur miséricorde pour la saison future. C'est aussi une occasion idoine pour matérialiser la fin d'une saison et pour la sensibilisation à une exploitation minutieuse des récoltes. L'Afrique centrale est particulièrement caractérisée par une variation climatique perçue à travers la saison sèche et la saison des pluies. La longue saison sèche, qui ne cesse de s'étirer au fil des années, a obligé le paysan à développer des stratégies de conservation des denrées agricoles. Elles sont stockées dans des bâtisses spéciales appelées grenier et dont les formes diffèrent d'une région à une autre, selon qu'elles appartiennent à l'homme ou à la femme.

Le grenier est l'élément caractéristique d'un foyer dans le groupe ethnique moundang du Tchad et du Cameroun. D'ailleurs, on dit « *kpii celle* » qui signifie mot à mot *implanter un grenier* pour dire fonder un foyer. Le foyer est reconnu comme tel lorsqu'il y a de quoi subvenir aux besoins alimentaires de sa famille. Ces denrées sont stockées dans cet endroit inaccessible aux souris et à tout autre rongeur ou insectes susceptibles de détériorer ou de réduire la quantité des produits.

Le grenier est donc le magasin, il arbore l'idée de la conservation et partant de la garantie d'une vie future. Dans le grenier, on met un peu de tout : des céréales, du haricot, du sésame, de l'arachide, des légumes séchés avec précaution, bref tout ce qui servira à l'alimentation de la famille pendant la saison sèche. Cette période durant laquelle il n'y a pas de pluie, l'on est appelé à consommer les produits séchés et conservés. Les populations des zones sahéennes y gardent aussi tous les autres biens, ainsi que les

semences. Garantir la semence c'est assurer l'avenir des cultures. Et de ce fait, donner la chance à un développement futur.

Les différents groupes ethniques rencontrés au Cameroun, au Tchad, et en Centrafrique ont développé des stratégies de conservation des denrées alimentaires et tous ont une culture fondée autour du grenier. Autour de cet édifice architectural gravit un ensemble de mystères. Aucun rite traditionnel n'est pratiqué en dehors du grenier. Pour protéger sa famille contre un mal quelconque, quand il revient au faiseur de culte traditionnel de rendre culte aux aïeux disparus afin de chasser un mauvais sort qui veut s'abattre sur le village, le sacrifice est fait autour ou près du grenier. Pour annoncer une nouvelle, l'annonceur du village se hisse sur un grenier. En un mot, cet ouvrage n'a pas seulement le pouvoir de conserver les denrées et les biens de la famille, mais il a aussi un pouvoir de protection naturelle et surnaturelle. Derrière cette conservation et protection se cache sûrement la volonté de s'assurer et aux autres membres de la famille ou communauté, un avenir meilleur, la possibilité de se prendre en charge. La civilisation du grenier n'est donc autre chose que la civilisation du développement durable.



Photo 2 : Grenier chez le peuple toupouri, Photo 3 : Grenier chez le peuple moundang
Source: Kazi dans Patrimoine culturel du grand Nord Cameroun, 2020

Tout ce qui précède atteste du rôle crucial que joue le patrimoine culturel dans le développement durable. Cependant les crises sécuritaires, les perturbations climatiques et certaines actions

anthropiques sont des facteurs qui le détruisent, entravent sa participation à la pérennisation des valeurs et des pratiques devant assurer un développement futur.

3. Les facteurs de destruction du patrimoine

3.1. Les crises sécuritaires

Depuis le milieu des années 1980, l'Afrique centrale est victime de diverses crises sécuritaires notamment les crises sociopolitiques, le banditisme de grand chemin et la crise Boko Haram. En fait, la succession à la magistrature suprême au Tchad et en République centrafricaine a très souvent causé la guerre, la rébellion ou le coup d'Etat qui a jalonné l'histoire politique de ces pays et bouleversé la stabilité sociale. Et du fait de la crise économique, l'on a assisté à la résurgence de la criminalité rurale animée par des praticiens connus sous l'appellation générique de « coupeurs de route » du fait du procédé d'embuscade sur la chaussée qui caractérise généralement leur mode d'opération (Saibou, 2006, p.119). Depuis 2013, la secte islamiste Boko Haram fait des ravages au Nigéria, au Cameroun et au Tchad. Certaines villes de ces pays sont le théâtre de terribles scènes de violences orchestrées par l'activisme du mouvement terroriste Boko Haram faisant de milliers de morts et de déplacés forcés. La guerre comme les actions des rebelles et des terroristes sont des machines de destructions des biens, des personnes et de l'environnement ou tout simplement du patrimoine local, comme l'avoue si bien le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (2010, p.2) :

La destruction du patrimoine matériel (manuscrits, mausolées, édifices préislamiques) par les islamistes a eu comme conséquence la perte de manuscrits, le transfert de ces documents vers des lieux plus sécurisés, la non disponibilité de cette ressource documentaire et la réduction de sites à visiter par les touristes. Avec la destruction des lieux de culte, les citoyens n'arrivent pas à prendre part librement à la vie culturelle de la communauté.

La crise sécuritaire a affecté les éléments du patrimoine culturel des communautés et groupes ethnolinguistiques des régions du Tchad, de la RCA, du Cameroun et du Nigéria. Les savoirs et savoir-faire dans les domaines des cultures constructives et de l'artisanat traditionnel, les édifices et lieux sacrés ou d'exécution des rites culturels (biens culturels mobiliers et immobiliers), les fêtes traditionnelles agraires et pastorales sont grandement influencées. La recrudescence du phénomène du pillage et du trafic des objets culturels sont à l'origine de la dégradation de certains éléments du patrimoine culturel immatériel dans le Bassin du Lac Tchad. L'agriculture et le pastoralisme traditionnel en sont sérieusement affectés. Les perturbations climatiques et certaines actions anthropiques détruisent aussi le patrimoine culturel en Afrique centrale.

3.2. Les crises climatiques et certaines actions anthropiques : facteurs de destruction du patrimoine

Depuis le début des années 1960, l'Afrique centrale connaît des perturbations climatiques. Mais celles des années 1970 et 1980 ont eu des effets très néfastes sur la quantité d'eau de pluies et les climats très chauds.

L'Afrique est touchée par la sécheresse. C'est le deuxième continent le plus sec derrière l'Australie. Quelque 340 millions d'Africains n'ont pas accès à l'eau potable, soit 40 % du nombre mondial de personnes se trouvant dans cette situation. On estime que seuls 26 des 54 pays africains réussiront à remplir l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) visant à réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès à l'eau potable en 2015. (Afrique Renouveau, 2012, para.4).

Cette rareté des eaux et des aliments ont fait disparaître plusieurs espèces végétales et animales. De même, les inondations que connaissent certaines zones sont aussi dévastatrices. Elles ravagent tout sur leur passage : les concessions, les lieux de culte ancestraux, les sites archéologiques, les plantations, les animaux. La chute des rendements agricoles et d'élevage occasionne la reconversion des acteurs du monde rural vers d'autres activités pour subvenir aux

besoins de subsistance. Parmi ces activités est comptée la vente du bois.

La coupe abusive du bois pour se faire une rentrée fiscale au paysan est un réel défi à la sauvegarde du patrimoine vert. En fait, « *Pour se procurer quelques tasses de mil, question de nourrir sa famille et parfois acheter des fournitures scolaires à leurs progénitures, les paysans sont contraints de faire la chasse aux arbres⁶* ». Cette déclaration d'un magistrat communal de Kaélé au Cameroun laisse comprendre que pour se procurer de l'argent afin de subvenir aux besoins vitaux de toute la famille, le paysan doit couper les branches d'arbres ou des arbres, détruisant ainsi la nature. Dans ce domaine d'activités, on retrouve beaucoup plus les femmes et les enfants. Les arbres coupés sans être remplacés laissent un espace vide qui se dégrade et finit par perdre totalement sa productivité. D'une part, ce sont les braconniers qui portent atteinte à la vie de certains animaux soit pour leur peau, leur ivoire ou pour leur chair. D'autre part, les bûcherons fauillent dans les arbres à la recherche des espèces rares à abattre aux fins des besoins ménagers : la cuisine, la production du charbon, la construction des toits des cases ou la fabrication des hangars. Si ce ne sont pas ces deux premiers groupes d'acteurs qui détruisent l'espace arboricole, ce sont les naturopathes qui, à force de déraciner ou de dépouiller les arbres de leur écorce, contribuent à leur séchement.

L'élevage est un autre problème pour la longévité des espèces arborées. En saison sèche, les bergers coupent des branches d'arbres pour faire manger leurs animaux. Le temps et la manière de coupe n'étant pas toujours conformes aux normes, on assiste plutôt à une destruction abusive de l'espèce ligneuse. Ces menaces du patrimoine constituent des défis qui contrecarrent les actions relatives au développement durable. D'autres facteurs qui participent à la destruction de l'espace arboré sont :

⁶ Entretien avec un magistrat communal à Kaélé le 15 Juin 2021

l'industrialisation, les investissements mobiliers, immobiliers et le développement de l'économie de marché en milieu rural.

3.3. L'industrialisation, les investissements immobiliers et l'économie de marché

La monétarisation de l'espace est la conséquence de différentes colonisations qu'a connues le Cameroun. La colonisation occidentale a introduit de nouvelles cultures, celles dites de rente. L'introduction de la culture du coton au Cameroun et au Tchad par la Compagnie Française de Développement des Textiles (CFDT) devenue Société de Développement du Coton (SODECOTON) a augmenté la recherche de l'espace de culture. Chacun, d'une manière ou d'une autre - par tous les moyens -, veut s'offrir une portion de terre. La terre devient de ce fait, un objet profane qu'on vend et qu'on achète. Cette dernière, jadis source inaliénable, qui se trouve au cœur des structures agraires, connaît désormais une désacralisation par son introduction dans le circuit monétaire. L'espace vert se réduit également au profit des projets d'investissements immobiliers et autres projets de développement, enclenchés par l'urbanisation et le modernisme. « Les animaux qui s'y réfugiaient sont contraints à la transhumance. Beaucoup ont pu rejoindre le seul espace où ils sont chez eux, à savoir le Parc National de Waza » (Domo, 2010, p.112). De même, les paysans en sont expropriés. Parmi ces projets, il faut relever la construction du pipeline Tchad-Cameroun qui a occasionné la perte de l'espace cultivable de beaucoup de paysans. La construction des grands chantiers structurants, des routes et des entreprises. Le plus récent dans la ville de Kaélé, est le projet de construction du complexe agroindustriel qui nécessite plus de 125 ha.

La croissance démographique et l'introduction de l'économie de marché dans le monde rural a davantage galvanisé la recherche de grands espaces pour une grande production des cultures de rente. Les hommes d'affaires, les hommes politiques et de hauts fonctionnaires s'intéressent désormais aux travaux de la terre. Ils vont dans les villages où le sol est encore vierge et se taillent de

grandes superficies pour une production agricoles industrielle. Ces *paysans en souliers vernis* sont désormais les plus grands producteurs agricoles. A cause de cette course effrénée pour la terre, elle est devenue un objet disputé, centre des conflits paysans. La destruction du patrimoine naturel comme la déforestation occasionnée par l'homme est à l'origine de la disparition de certaines espèces végétales rentrant dans la médecine traditionnelle, la confection des instruments de musique traditionnelle mais aussi pour des produits artisanaux comme la vannerie, la sculpture, etc. L'exploitation abusive de l'espace pour l'implantation des industries, des investissements immobiliers à grande échelle réduit considérablement les espaces verts, accentuant les perturbations climatiques et rendant ainsi difficile le développement durable.

Conclusion

Le patrimoine de l'Afrique centrale est à la base des actions de développement durable. C'est d'ailleurs pour cette raison que la référence au patrimoine, sa conservation et donc sa transmission aux générations futures est devenue le premier argument pour invoquer et légitimer la durabilité à l'échelle planétaire (Lazarotti, 2003 cité par Garat et al. 2005, para.4). « *Le patrimoine culturel et naturel riche et diversifié de l'Afrique est important pour le développement durable, la réduction de la pauvreté, le maintien et la consolidation de la paix. Il peut servir de fondement solide pour progresser sur le plan économique de manière inclusive*⁷ ». En effet, matériel et immatériel, il participe à l'amélioration des conditions de vie des hommes, les rend autonomes et capables de résoudre leurs problèmes tout en prévenant l'avenir. Les mutations que connaissent aujourd'hui le

⁷ Antonio Guterres, « une session sur la paix et la sécurité en Afrique » lors de la deuxième conférence annuelle UA-ONU à Addis-Abeba, en Éthiopie., le 25 Mai 2021

climat agissent négativement sur l'environnement, contrecarrant les actions de développement et surtout dans sa dimension durable. Il en est de même des crises sécuritaires et des changements socioéconomiques qui détruisent, désacralisent, dénaturent les terres, les objets, les symboles et les pratiques culturels, bref les legs ancestraux. Tous ces faits sociaux ont désormais fait du monde rural un théâtre de suspens, de désespoirs et de pleins d'incertitudes. Vu l'ampleur actuelle et la complexité des conflits au Sahel, « il est souhaitable d'élaborer des orientations stratégiques pour développer les meilleures pratiques en promouvant la sensibilisation, la reconnaissance et le respect de la diversité des éléments du patrimoine culturel immatériel» (Lassana Cisse, 2019, p.19). Cette recherche n'a pas la prétention d'avoir touché tous les points sur la participation du patrimoine au développement durable en Afrique, car elle ne propose pas des stratégies alternatives. Ainsi n'est-il pas nécessaire de lancer un vibrant appel à chacun, en fonction de ses capacités, à entretenir le patrimoine culturel et à bien le mettre en valeur, afin que nous conservions notre identité et ayons un avenir certain.

Références bibliographiques

Afrique Renouveau, 2012, « Priorités de l'Afrique pour le développement durable », <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/avril-2012> consulté le 10 juin 2021.

Babelon Jean-Pierre et Chastel A., *La notion de patrimoine*, <http://www.org.Babelon J-P> consulté le 5 avril 2021 ;

Domo Jean, 2010, « Espace et représentation : tentative de gestion des conflits dans l'Extrême-Nord » in *Les annales de la FALSH*, UNI de Ngaoundéré/mélanges offerts aux P.S.B.S. CHIMBOW et J.L. Dongmo, pp.110-120.

Ela Jean-Marc, 1999, « Le rôle du savoir dans le développement. Agriculteurs et éleveurs au Nord-Cameroun » in Holtedhal, L. et al.,

Le pouvoir du savoir. De l'Arctique aux Tropiques, Paris, Karthala, pp. 433-458.

Fernandes João - Patrimoine culturel et développement local au Cameroun, <http://www.Calenda>, consulté le 15 juin 2021.

Garat Isabelle, Gravari-Barbas Maria et Veschambre Vincent, « Préservation du patrimoine bâti et développement durable : une tautologie ? Les cas de Nantes et Angers », <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.4913> , consulté le 18 mars 2022.

Gro Harlem Brundtland, Rapport présenté au Président du Comité Préparatoire Intergouvernemental, Conseil d'Administration du PNUE, Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, Nairobi, 10 mars 1987.

Haut-commissariat aux droits de l'homme, « Impact de la destruction intentionnelle du patrimoine culturel sur la jouissance des droits culturels », rculturalrights@ohchr.org consulté le 8 janvier 2022.

Lassana Cisse, 2019, « impacts des conflits sur le patrimoine culturel immatériel en Afrique : cas du Mali et du sahel », Paris, siège de l'UNESCO.

Lazzarotti Olivier, 2003, « patrimoine », dans Lévy J., Lussault M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 692-693.

Motaze Akam, 1990, *Le défi paysan en Afrique : Le laamido et le paysan dans le Nord du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, p.239.

Nassima Dris (dir.), 2012, *Patrimoines et développement durable. Ressources – Enjeux – Lien social*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Espaces et territoires ».

Nassima Dris, 2006, « Patrimoine et développement local : la valorisation du patrimoine comme moyen d'intégration sociale », in

Interações, revue internationale de développement local, Revista Interações – Mestado em desenvolvimento Local – UCDB, Brasil, Vol. 8, n° 13, pp.9-18.

Rapport issu des travaux de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, intitulé « Our common future », qui consacre et précise le concept de développement durable tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Saibou Issa, 2006, « La prise d'otages aux confins du Cameroun, du Tchad et de la Centrafrique : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier », *Polis/R.C.S.P./C.P.S.R.*, Vol. 13, Numéros 1 - 2, pp.119.

Thorame-Basse Mairie, (2022), « Culture et Patrimoine », <https://www.culture-et-patrimoine04170> , consulté le 13 mars 2022.

Wassouni François, 2015, « L'innovation dans le secteur de l'artisanat africain : l'émergence et le développement de l'artisanat des cornes de bœufs à Maroua dans l'extrême nord du Cameroun », in *Marché et organisations*, L'Harmattan, vol.3, n° 24, pp. 145 à 172.